

2016

PROTECTION DE LA CONSTITUTION & PROTECTION PAR LA CONSTITUTION

COLLOQUE INTERNATIONAL

Inscription obligatoire

Direction scientifique : Arnaud LE PILLOUER

Organisé par l'Institut de droit public (IDP) avec la collaboration du centre Métaphysique Allemande et Philosophie Pratique (MAPP) de l'Université de Poitiers



Mercredi 11 et jeudi 12 mai 2016

Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, place Charles de Gaulle

Amphi Hardoin

<http://droit.univ-poitiers.fr>

Université de Poitiers – Faculté de Droit et des Sciences Sociales
Amphithéâtre Hardoin
43 Place Charles de Gaulle 86000 Poitiers

Renseignements

Karine BOUHIER

Faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers
INSTITUT DE DROIT PUBLIC (IDP)
43, Place Charles de Gaulle
Bât. E9-TSA 81100
86073 Poitiers Cedex 9
05 49 45 47 70
karine.bouhier@univ-poitiers.fr

Inscription avant le 6 mai 2016

Droits d'inscription au colloque : 40 euros TTC (déjeuners libres)

- Inscription par courrier postal : retourner bulletin d'inscription et chèque ou
- Inscription par email : karine.bouhier@univ-poitiers.fr (avec informations figurant dans le bulletin d'inscription et envoi du chèque par courrier postal à l'IDP)

Gratuité pour les universitaires et étudiants

- Inscription par courrier postal : retourner bulletin d'inscription ou
- Inscription par email : karine.bouhier@univ-poitiers.fr (avec informations figurant dans le bulletin d'inscription)

Faculté
DROIT
& Sciences sociales
UNIVERSITÉ DE POITIERS

1431
Université
de Poitiers

idp.
Institut
de Droit Public
Université de Poitiers

REGION
Poitou
Charentes
la démocratie participative

Grand
Poitiers
grandpoitiers.fr

Mercredi 11 mai 2016

13h00 - Allocution d'ouverture : **Philippe LAGRANGE** (professeur de droit public, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers)

13h15 - Présentation du colloque : **Arnaud LE PILLOUER** (professeur de droit public à l'Université de Poitiers)

LES JUGES ET LA CONSTITUTION

13h30-13h50 - Le juge administratif et la séparation des pouvoirs
Jean-François LAFAIX (professeur de droit public à l'Université de Lorraine)

13h50-14h10 - L'argument tiré de l'autorité de la Question prioritaire de constitutionnalité en droit privé
Michel BOUDOT (maître de conférences en droit privé à l'Université de Poitiers)

Questions/Débats

14h30-14h50 - La Cour suprême des États-Unis et l'adaptabilité de la Constitution fédérale
Wanda MASTOR (professeur de droit public à l'Université Toulouse Capitole)

14h50-15h10 - Les magistrats italiens et la Constitution de 1948
Isabelle BOUCOBZA (professeure de droit public à l'Université de La Rochelle)

Questions/Débats

15h30-16h00 - Pause café

LA CONSTITUTION PROTECTRICE DE LA CONSTITUTION ?

16h00-16h20 - Les limites «tacites» à la révision constitutionnelle – l'exemple colombien
Riccardo GUASTINI (professeur de philosophie du droit à l'Université de Gênes)

16h20-16h40 - Retour sur la supra-constitutionnalité
Michel TROPER (professeur émérite de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Questions/Débats

Jeudi 12 mai 2016

09h00-09h30 - Accueil des participants - Café

PERSPECTIVES HISTORIQUES

09h30-09h50 - Peut-on parler de censure juridictionnelle des violations de la "constitution" sous l'Ancien Régime ? L'exemple de 1763

Éric GOJOSSO (professeur d'histoire du droit à l'Université de Poitiers – Doyen honoraire)

09h50-10h10 - Le constitutionnalisme populaire aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle

Julien BOUDON (professeur de droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne)

10h10-10h30 - Le départementalisme américain
Quentin EPRON (maître de conférences en droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas)

Questions/Débats

10h50-11h10 - Pause café

FINALITÉS DE LA CONSTITUTION

11h10-11h30 - La constitution protège-t-elle ou réalise-t-elle la liberté ? (à propos de Montesquieu et Hegel)

Gilles MARMASSE (professeur de philosophie à l'Université de Poitiers)

11h30-11h50 - Garantir les droits et libertés constitutionnelles a-t-il un sens ?
Véronique CHAMPEIL-DESPLATS (professeure de droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Questions/Débats

12h30-14h30 - Pause déjeuner

FINALITÉS DE LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE

14h30-14h50 - Pluralisme des valeurs et justice constitutionnelle
Mauro BARBERIS (professeur de philosophie du droit au IUSLIT de l'Université de Trieste)

14h50-15h10 - Les justifications de la justice constitutionnelle
Guillaume TUSSEAU (professeur des universités à l'École de droit de Sciences Po)

Questions/Débats

15h30-16h00 - Pause café

LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE EN QUESTION

16h00-16h20 - Protéger les violations de la constitution : le Fehlerkalkül d'Adolf Merkl
Thomas HOCHMANN (professeur de droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne)

16h20-16h50 - Qui doit contrôler la constitution ?

Pierre BRUNET (professeur de droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

Questions/Débats

17h30 - Cocktail de clôture